



Conseil économique et social

Distr. générale
24 janvier 2018
Français
Original : anglais

Commission des stupéfiants

Soixante et unième session

Vienne, 12-16 mars 2018

Point 4 a) de l'ordre du jour provisoire*

Questions administratives, budgétaires et de gestion stratégique : travaux du groupe de travail intergouvernemental permanent à composition non limitée chargé d'améliorer la gouvernance et la situation financière de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime

Commission pour la prévention du crime et la justice pénale

Vingt-septième session

Vienne, 14-18 mai 2018

Point 4 a) de l'ordre du jour provisoire**

Questions administratives, budgétaires et de gestion stratégique : travaux du groupe de travail intergouvernemental permanent à composition non limitée chargé d'améliorer la gouvernance et la situation financière de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime

Travaux du groupe de travail intergouvernemental permanent à composition non limitée chargé d'améliorer la gouvernance et la situation financière de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime

Note du Secrétariat

Résumé

La présente note a été établie en application de la décision 2017/236 du Conseil économique et social, dans laquelle le Conseil a renouvelé le mandat du groupe de travail intergouvernemental permanent à composition non limitée chargé d'améliorer la gouvernance et la situation financière de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime jusqu'à la partie de la session que chaque Commission doit tenir au premier semestre de 2021, ainsi que des résolutions 52/13, 54/10, 54/17, 56/11, 58/1 et 60/3 de la Commission des stupéfiants et 18/3, 20/1, 20/9, 22/2, 24/1 et 26/1 de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale. Elle rend compte des travaux menés par le groupe de travail entre le 19 octobre 2017 et le 22 janvier 2018. Des informations sur les travaux effectués pendant la période précédente sont présentées dans les documents [E/CN.7/2017/3/Add.2-E/CN.15/2017/15/Add.2](#).

* [E/CN.7/2018/1](#).

** [E/CN.15/2018/1](#).



I. Délibérations

1. Entre le 19 octobre 2017 et le 22 janvier 2018, le groupe de travail intergouvernemental permanent à composition non limitée chargé d'améliorer la gouvernance et la situation financière de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDD) a tenu trois réunions informelles et une réunion formelle.

2. Le groupe de travail a poursuivi l'examen des questions inscrites à son ordre du jour tel qu'approuvé par le Conseil économique et social dans sa décision 2017/236, par la Commission des stupéfiants dans sa résolution 52/13 et par la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale dans sa résolution 18/3, conformément à son mandat figurant en annexe à ces résolutions, ainsi qu'aux dispositions des résolutions 54/10, 54/17, 56/11, 58/1 et 60/3 de la Commission des stupéfiants et des résolutions 20/1, 20/9, 22/2, 24/1 et 26/1 de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale.

3. À la réunion tenue le 19 octobre, les délégations se sont vu présenter une esquisse du budget consolidé de l'ONUDD pour l'exercice biennal 2018-2019 qui faisait ressortir, entre autres, l'augmentation sensible de l'exécution des programmes, qui s'élevait au total à 672,4 millions de dollars ; le niveau considérablement réduit des fonds à des fins générales (moins de 1 % des recettes de l'ONUDD), qui servaient principalement au financement à court terme des éléments de programmes pour lesquels aucun autre financement n'était disponible ; la proposition faite de mobiliser séparément les ressources à l'appui des fonctions de recherche et de justice, qui étaient précédemment financées par des fonds à des fins générales, tout en utilisant les réserves des fonds à des fins générales ; et l'achèvement de la transition vers un modèle pleinement appliqué de recouvrement intégral des coûts. Des informations ont également été communiquées par les représentants de l'ONUDD sur les tendances et l'évolution des fonds à des fins spéciales, des fonds à des fins générales et des fonds d'appui aux programmes, ainsi que sur les principaux défis à relever. Le calendrier d'examen et d'approbation du budget de l'ONUDD pour la période 2018-2019 a également été présenté, ainsi que les gains d'efficacité réalisés par rapport au budget ordinaire pour cette période. Les délégations se sont déclarées préoccupées par la diminution des fonds à des fins générales et par les conséquences qu'elle pourrait avoir sur les fonctions essentielles de l'Office. Le rôle crucial du Service de la recherche et de l'analyse des tendances a été noté, et les intervenants se sont dits inquiets des conséquences que le manque de fonds à des fins générales pourrait avoir sur ses travaux et son personnel. La croissance des fonds à des fins spéciales a été considérée comme une marque de l'intérêt que revêt l'ONUDD pour les États Membres en tant que partenaire d'exécution. De l'avis de certains intervenants, des taux excessifs de recouvrement intégral des coûts pourraient nuire à la capacité de l'ONUDD à rivaliser avec d'autres organisations.

4. À la réunion, un représentant de l'ONUDD a également fait état des mesures prises pour aider les États Membres à mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030, notamment dans le cadre de l'objectif 16, relatif à la justice, et de la cible 3.5 (Renforcer la prévention et le traitement de l'abus de substances psychoactives). Un point a été fait sur l'exécution du programme régional de l'ONUDD pour l'Afghanistan et les pays voisins, qui sert de plateforme pour renforcer la mobilisation face aux défis liés aux drogues et au crime en Asie occidentale et centrale. Les délégations se sont déclarées préoccupées par le déclin de l'appui des donateurs devant la détérioration de la situation en matière de production d'opium en Afghanistan. Des informations actualisées ont par ailleurs été fournies sur le Programme mondial de lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages et aux forêts, perçu comme faisant le lien entre la protection des espèces sauvages et la justice pénale, ainsi que sur le programme mondial commun destiné à assurer l'accès à des fins médicales aux substances placées sous contrôle tout en en prévenant le détournement et l'usage impropre, exécuté en coopération avec l'Organisation mondiale de la Santé et l'Union internationale contre le cancer. Une présentation a en outre été consacrée au Programme mondial de l'ONUDD et de l'Office des Nations Unies à Vienne (ONUUV) pour l'égalité

des sexes et l'autonomisation des femmes, dont l'objectif était de mettre en place, à l'ONUDC et à l'ONUS, un cadre institutionnel devant aider à parvenir à l'égalité des sexes. Les activités en cours et prévues au titre de ce programme mondial comprenaient une enquête initiale ; l'élaboration d'une stratégie et d'un plan d'action pour l'égalité des sexes ; des activités de sensibilisation et de renforcement des capacités au sein de l'Office ; la prise en compte systématique de la problématique femmes-hommes dans le cycle de gestion des projets ; et l'amélioration de la parité des sexes au sein du personnel. Le groupe de travail a en outre été informé des travaux récents du Groupe de l'évaluation indépendante de l'ONUDC, l'accent étant mis sur les résultats des investissements réalisés dans des évaluations tenant compte des disparités entre les sexes. Une vue d'ensemble a été donnée de l'assistance technique fournie par l'ONUDC dans le domaine de la répression pénale du terrorisme.

5. À la réunion tenue le 23 novembre, les délégations ont été informées de la situation financière de l'ONUDC en ce qui concernait, notamment, la prise de décisions sur le budget ordinaire ; les prévisions de contributions à des fins générales sur la période 2016-2019 ; le budget à des fins générales pour la période 2018-2019 ; la comparaison entre les budgets initiaux des fonds à des fins spéciales et les fonds d'appui aux programmes ; les éléments essentiels de la croissance des fonds à des fins spéciales en 2017 et l'utilisation de ces fonds à partir de mi-novembre 2017 ; et la ventilation du budget des fonds d'appui aux programmes par division et par poste, sur la période 2018-2019. Les principaux objectifs de la réforme de la gestion engagée par le Secrétaire général ont également été présentés. En réponse aux questions et aux observations, le Directeur de la Division de la gestion a précisé l'utilisation des différentes sources de financement. Il a appelé l'attention sur la baisse sensible des fonds à des fins générales (contributions volontaires non préaffectées) et noté que les prévisions de recettes au titre des fonds à des fins générales pour 2018-2019 étaient inférieures à ce qui était prévu dans le budget actuel. D'année en année, la plupart des recettes étaient devenues des fonds préaffectés. Il a en outre été précisé que le processus d'examen budgétaire interne comprenait l'évaluation des besoins de chaque division ainsi que des consultations internes sur les principes suivants : l'équilibre des budgets, l'utilisation des sources de financement aux fins prévues, le maintien de niveaux suffisants de réserves, et le respect du Règlement financier et des règles de gestion financière de l'ONU, notamment de la note du Contrôleur qui régit l'allocation des fonds d'appui aux programmes.

6. Un représentant de l'ONUDC est revenu sur l'élaboration du cadre stratégique pour la période 2020-2021, expliquant qu'elle était actuellement suspendue dans l'attente des projets de réforme du Secrétaire général, notamment en ce qui concernait la durée de l'exercice budgétaire (qui pourrait être réduite de deux à une année), et que le format des plans-programmes serait officiellement examiné par les États Membres. Si les projets de réforme étaient approuvés par l'Assemblée générale, les changements s'appliqueraient au budget annuel et au cadre stratégique pour la période 2020-2021 et impliqueraient un nouveau format qui devrait être utilisé dans l'ensemble du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies. Le représentant de l'ONUDC a également fait le point sur la procédure d'examen quadriennal complet pour la période 2016-2020, notant que l'ONUDC y participait activement en tant que membre du Groupe des Nations Unies pour le développement. Parmi les quatre principaux domaines sur lesquels le Secrétaire général et le Vice-Secrétaire général entendaient faire porter la réforme figurait l'établissement d'un document stratégique à l'échelle du système qui concorde avec le Programme 2030. D'autres présentations ont été faites à la réunion, sur l'appui apporté par l'ONUDC aux États Membres pour la mise au point de mesures efficaces contre le VIH chez les femmes en prison, et sur la problématique femmes-hommes dans la répression pénale du terrorisme. Un point a également été fait sur les travaux du Groupe de l'évaluation indépendante.

7. À la réunion tenue le 4 décembre, le Directeur de la Division de la gestion de l'ONUDC a donné des explications sur les recommandations qui figurent dans le rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur le budget consolidé de l'ONUDC pour l'exercice biennal 2018-2019 ([E/CN.7/2017/13-](#)

E/CN.15/2017/15). Il a également répondu aux interrogations des délégations sur le budget consolidé, notamment sur les aspects suivants : le délai de traitement et d'approbation du budget consolidé par les Commissions ; l'utilisation des différentes sources de financement ; la proposition d'attribuer des fonds à des fins spéciales aux fonctions de recherche et de justice, précédemment financées par des fonds à des fins générales ; et la diminution des fonds à des fins générales observée chaque année. En réponse aux questions et aux observations formulées, le Directeur de la Division de la gestion a expliqué que devant cette diminution, l'Office s'était employé à déterminer, depuis la période 2012-2013, quelles sources de financement devaient être allouées aux différentes activités, notamment en finançant des fonctions de représentants de bureaux extérieurs et de représentants adjoints sur les fonds à des fins spéciales plutôt que sur les fonds à des fins générales ; ou encore en utilisant les fonds d'appui aux programmes pour financer des fonctions d'appui telles que les fonctions de cofinancement et de partenariat, de promotion et d'appui central aux activités des divisions. À ce stade, il restait peu de solutions, et le Directeur exécutif s'était engagé à assurer la continuité des travaux de l'ONU DC en matière de recherche et de justice, au besoin par un redéploiement des ressources, selon qu'il conviendrait. Les fonds d'appui aux programmes ont été préaffectés à l'appui indirect à des projets.

8. Au cours de la réunion, il a également été fait un point sur les travaux du Groupe de l'évaluation indépendante, notamment sur la contribution du Groupe à l'examen des progrès accomplis vers la réalisation des objectifs de développement durable et les mesures connexes de renforcement des capacités pour l'évaluation nationale des progrès. Le Secrétariat a en outre fait état de progrès réalisés en termes de parité des sexes au sein du personnel de l'Office toutes classes confondues, cela sur quatre plans : recrutement et rétention du personnel, organisation des carrières, culture organisationnelle et architecture sous-jacente. Entre autres réalisations, l'ONU DC avait atteint en 2016 les objectifs fixés pour la représentation des femmes aux postes de direction (P-5 à D-2) ou autres postes (P-1 à P-4) dans la catégorie des administrateurs ; appuyé le suivi personnalisé des carrières, ainsi que des ateliers et des cours en ligne destinés à encourager la promotion professionnelle des femmes ; et redoublé d'efforts pour progresser encore vers une culture inclusive qui encourage la diversité et offre à son personnel un environnement de travail souple et stimulant.

9. Le groupe de travail intergouvernemental permanent à composition non limitée chargé d'améliorer la gouvernance et la situation financière de l'ONU DC a tenu une réunion officielle le 22 janvier 2018. À cette occasion, le Directeur exécutif s'est exprimé sur les priorités de l'ONU DC en 2018. Il a également donné des informations sur les révisions apportées au budget consolidé de l'ONU DC pour l'exercice biennal 2018-2019, qui avait été établies à partir des demandes formulées par les États Membres à la reprise des sessions des Commissions en décembre 2017. Il a noté que l'Office proposait de redéployer certaines ressources en faveur du Service de la recherche et de l'analyse des tendances, notamment des fonds à des fins générales et des fonds d'appui aux programmes. Parallèlement, des fonds avaient été mis à la disposition de la Division des opérations afin de préserver l'intégrité du réseau de bureaux extérieurs. Le Directeur exécutif a en outre pris acte des solides prévisions de recettes à des fins spéciales, qui témoignaient de la confiance des donateurs dans le travail de l'Office, et avaient permis une augmentation du nombre de programmes dans plusieurs pays et régions. Dans ce contexte, l'ONU DC était parvenu à maintenir une discipline budgétaire et à appliquer les principes du recouvrement intégral des coûts à l'extérieur. Toutefois, les prévisions de recettes à des fins générales étaient descendues au niveau le plus bas jamais enregistré, et davantage de fonds de ce type étaient nécessaires pour assurer l'orientation stratégique et le contrôle voulus, gérer les éventuels déficits de financement et introduire des améliorations. Sans un appui politique et financier constant des États Membres, l'Office n'était pas en mesure de trouver des solutions durables en termes de ressources. De son côté, l'ONU DC prévoyait de renforcer encore son dispositif de responsabilisation dans le cadre des réformes engagées à l'échelle du système des Nations Unies. Le Directeur exécutif a mis en avant d'autres éléments nouveaux, notamment la promotion de la représentation égale des femmes dans toutes les catégories de personnel, ainsi que la représentation géographique équitable. Dans le

cadre de la stratégie menée à l'échelle des Nations Unies pour la parité des sexes, l'ONUSD avait mis au point sa propre Stratégie pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes pour la période 2018-2021, et un Plan d'action visant à sa mise en œuvre efficace était en cours d'élaboration. Plusieurs délégations ont remercié le Directeur exécutif pour sa participation à la réunion, qui témoignait de l'importance que l'Office accordait aux questions de gouvernance et de financement. Les délégations ont également approuvé le projet de budget révisé, ainsi que les propositions de modifications destinées à assurer la continuité des activités des secteurs de la recherche et de la justice, et des opérations sur le terrain.

10. Le Directeur de la Division de la gestion a présenté, sur le budget consolidé de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime pour l'exercice biennal 2018-2019, une note où figuraient les ajustements demandés par la Commission des stupéfiants dans sa résolution 60/10 et par la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale dans sa résolution 26/5. Cette note devait être publiée afin que la Commission des stupéfiants, à sa soixante et unième session, en mars 2018, et la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale, à sa vingt-septième session, en mai 2018¹, l'examinent et décident de la suite à y donner. Des représentants du Secrétariat ont en outre fait des présentations sur la gestion des ressources humaines à l'ONUSD, sur les progrès accomplis dans l'exécution des programmes de l'Office en Europe du Sud-Est et en Afrique, et sur les travaux du Groupe de l'évaluation indépendante. Enfin, le Secrétariat a fait un point sur la réforme de l'ONU, qui relevait des modalités du cadre stratégique. Conformément à la pratique établie, les participants sont convenus que les réunions du groupe de travail seraient suspendues jusqu'en juin 2018, après les sessions des Commissions, afin de laisser du temps pour l'élaboration d'un nouveau programme de travail.

II. Questions d'organisation et d'administration

11. Sous la direction des coprésidents, Ignacio Baylina Ruíz (Espagne) and Moataz Khaled Aly Abdelhady (Égypte), le groupe de travail a tenu trois réunions informelles, les 19 octobre, 23 novembre et 4 décembre 2017, et une réunion formelle, le 22 janvier 2018.

12. Des consultations informelles ont eu lieu les 5 et 6 décembre autour des projets de résolutions relatives au budget du Fonds du Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues et au budget du Fonds des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale, qui figurent respectivement en annexes VI et VII du rapport du Directeur exécutif sur le budget consolidé de l'ONUSD pour l'exercice biennal 2018-2019 (E/CN.7/2017/12-E/CN.15/2017/14).

13. Le Secrétariat a continué de fournir au groupe de travail des documents et des informations sur papier et sous forme électronique, notamment sur une page Web accessible au public (www.unodc.org/unodc/en/commissions/FINGOV/FINGOV-index.html) et une page Web sécurisée destinée aux États Membres (www.unodc.org/missions/en/wggf/index.html) qu'il a créées et qu'il met à jour à son intention.

III. Mesures prises par les Commissions

14. La Commission des stupéfiants, à la reprise de sa soixantième session, et la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale, à la reprise de sa vingt-sixième session, ont élu Ignacio Baylina Ruíz (Espagne) et Moataz Khaled Aly Abdelhady (Égypte) coprésidents du groupe de travail, conformément à la procédure établie par la résolution 52/13 de la Commission des stupéfiants et la résolution 18/3 de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale.

¹ E/CN.7/2018/12-E/CN.15/2018/14.